

L'ÉVÉNEMENT

SYNDICAL

N° 36

25^e année • mercredi 7 septembre 2022

l'hebdomadaire du syndicat UNIA

Place de la Riponne 4 • 1005 Lausanne • tél. 021 321 14 60 • redaction@evenement.ch • www.evenement.ch

JAA CH-1005 Lausanne P.P. / Journal Poste CH SA

HAUSSE DES SALAIRES DE 4% À 5% EXIGÉE



THIERRY PORCHET

Le pouvoir d'achat des travailleuses et des travailleurs s'érode. Pour faire face à la hausse du coût de la vie et rattraper le retard de ces dernières années, les syndicats revendiquent une augmentation générale, comprenant la compensation de l'inflation et une revalorisation des salaires réels. **PAGE 3**

POINT DE MIRE

Les salariés ne sont pas une variable d'ajustement!

Sylviane Herranz

Après l'été, l'automne risque d'être bien chaud lui aussi. Voire même brûlant sur le front des négociations salariales. Pendant le mois d'août déjà, des altercations par voie de presse ont eu lieu entre patronat et syndicats. Aux déclarations du président de l'Union syndicale suisse (USS) Pierre-Yves Maillard, qui avertissait que, dans un contexte de forte inflation, sans hausse des salaires il y aurait des troubles sociaux et politiques, le patronat avait rétorqué vertement. Considérant les revendications des travailleurs comme irréalistes, le président de l'Union patronale suisse appelait à se serrer la ceinture encore longtemps. Car la normalité tardera à se rétablir même après la fin de la guerre en Ukraine. Le patron de l'Usam avait aussi réagi, avertissant qu'une hausse générale

des salaires n'était pas à l'ordre du jour. Par la suite, d'autres représentants de l'économie sont aussi descendus dans l'arène, expliquant que les entreprises devaient faire face à une explosion des coûts de production, notamment en raison de la hausse des prix des matières premières et de l'énergie. Néanmoins, l'économie suisse se porte bien. Malgré les années Covid, la majorité des entreprises sont dans une bonne situation commerciale et même l'hôtellerie-restauration reprend des couleurs. L'industrie d'exportation n'est pas à plaindre non plus, avec une croissance de 11,5% au premier semestre, ni celle de la construction dont les carnets de commandes sont pleins.

Pendant ce temps, l'inflation, de plus de 3% en juillet, grignote le revenu des travailleurs. Selon Daniel Lampart, premier secrétaire et économiste de l'USS, elle a déjà englouti les maigres hausses obtenues ces dernières années. Si elle se maintient à ce niveau, si les rémunérations ne sont pas revalorisées, les travailleurs touchant un salaire moyen perdront 50 francs de pouvoir d'achat par mois. Ceux faisant partie des 10% les moins bien payés, perdront 70 francs par mois. Cela sans compter la hausse estimée entre 5 et 10% des primes maladie qui vont elles aussi affecter très fortement le budget des ménages. Vendredi dernier, l'USS et ses fédérations ont présenté leurs revendications salariales concrètes, exigeant une hausse générale des rémunérations de 4 à 5%, comprenant la com-

pensation intégrale du renchérissement, une hausse des salaires réels ainsi qu'un rattrapage pour compenser la stagnation de ces dernières années.

Ces hausses, modestes au regard des bénéfices et de l'argent thésaurisé par les entreprises, seront bien sûr combattues par le patronat. Ce dernier souhaitant plutôt utiliser les peurs actuelles, par exemple face au risque de pénurie d'énergie, pour faire travailler leur personnel plus longtemps et quand il le souhaite. Or ces augmentations salariales sont plus que légitimes, non seulement parce que la productivité augmente et que les salariés sacrifient souvent leur santé pour faire tourner leur entreprise, mais aussi parce que cet engagement fait grossir les profits des patrons et des actionnaires. Dans le pays le plus riche du monde, où les directeurs des grands groupes se sont accordés, entre 2020 et 2021, en pleine pandémie, une hausse de leurs rémunérations de l'ordre de 8%, soit 400 000 francs en moyenne par année, et dans un système où les dividendes des actionnaires s'envolent, il est temps de dire stop. Et de se battre pour des hausses générales dignes de ce nom. Les travailleuses et les travailleurs n'ont pas à être la variable d'ajustement d'une économie de marché en pleine folie et en pleine déliquescence. ■

PROFIL



Thierry Palaz, création au goût de paradis.

PAGE 2

RETRAITES

Inégalités: une date révélatrice.

PAGE 6

AÉROPORT

Sous-traitance infernale.

PAGE 9

AVS 21

2x NON

Sonya Mermoud

«**L**a création, c'est mon paradis sur terre. Rien n'est plus important mis à part ma famille.» Depuis une vingtaine d'années, Thierry Palaz voue une passion inconditionnelle à la sculpture. Et a développé une approche bien personnelle, mariant l'acier et la résine, jouant avec les lignes, les couleurs, la lumière, la transparence, les vides et les pleins ou encore l'ajout d'images. «Plutôt que de sculpter, je construis, je suis un chemin», précise Thierry Palaz, découpant, pliant, meulant, ponçant, soudant... pour donner vie à des volumes qui l'accaparent totalement. De grands formats mais aussi «de petits bidules», fruits de son imagination et d'une quête de l'esthétisme. Le processus de création? «Je tombe dans une idée», résume cet homme de 70 ans dessinant tout au plus une forme préalable avant de se lancer dans le vif du sujet. Et n'hésitant pas à explorer des champs inédits. Avec, à la clé, des œuvres originales et harmonieuses. «J'adore fabriquer des choses qui n'existent pas», note l'artisan, revendiquant un côté inventeur. Et ravi aussi du caractère physique de son travail, l'homme n'étant pas sportif. Une activité qui succède à une ribambelle de métiers différents.

TOUCHE-À-TOUT

Le Vaudois commence par effectuer un apprentissage de mécanicien sur automobile. Son CFC en poche, il s'essaie à plusieurs jobs. A l'époque, dans les années 1970, le travail ne manque pas. Aussi va-t-il bosser comme responsable de la gestion de stocks de disques et cassettes pour un grand distributeur helvétique, installateur de stores, ouvrier sur les routes, dans une usine...

«J'ai aussi largement utilisé la photo pour exprimer mes opinions: dénoncer le capitalisme néolibéral, le matérialisme, évoquer l'écologie...»

Photographe autodidacte, l'homme se charge aussi durant une dizaine d'années de l'éclairage et de l'animation visuelle d'un groupe de rock progressif. «Je réalisais de grands shows avec écran de cinéma», se souvient ce touche-à-tout biberonné au groupe des Pink Floyd, Genesis, etc., et animé alors déjà de ce besoin d'innover. De tester de nouvelles techniques. Ses compétences en matière de prise d'images l'amènent par la suite à travailler une vingtaine d'années pour une agence de publicité lausannoise, cou-

vrant notamment de nombreux festivals. «J'ai aussi largement utilisé la photo pour exprimer mes opinions: dénoncer le capitalisme néolibéral, le matérialisme, évoquer l'écologie bien avant qu'elle ne fasse débat comme aujourd'hui, etc.», raconte

cet homme au cœur bien accroché à gauche, qui croquera aussi nombre de paysages. Des images de nature, objet entre autres d'une tournée d'expositions dans l'ex-Union soviétique. «J'ai eu plusieurs fois par la suite l'occasion de présenter mes clichés à Moscou

où j'ai fait aussi divers reportages – j'avais un ami qui travaillait là-bas. J'ai été touché par la population. J'ai rencontré des personnes extraordinaires qui, ayant tellement souffert, ont développé une certaine philosophie d'existence.»

LA CRÉATION, UN GOÛT DE PARADIS

Après avoir exercé différents métiers, Thierry Palaz se consacre depuis une vingtaine d'années à la sculpture.
De l'inventivité à la clé



Passionné par le travail manuel, Thierry Palaz dans son atelier, à Yvonand, vante l'efficacité de son casque de soudeur...

LA LIBERTÉ, UN LUXE

L'arrivée du numérique marque un tournant sur le parcours professionnel de Thierry Palaz. «C'est à ce moment-là que j'ai arrêté la photographie pour me lancer dans la sculpture. J'ai toujours aimé travailler avec mes mains. Voir un résultat concret. En l'occurrence, la naissance d'un objet», ajoute l'indépendant, qui commence alors par fabriquer des luminaires avant d'élargir le spectre de ses créations vendues désormais dans le cadre d'expositions régulières. De quoi contribuer à mettre du beurre dans les épinards de ce retraité, marié et père d'un grand fils de 23 ans, qui apprécie cette étape de vie synonyme de liberté. «C'est un luxe de pouvoir faire ce qu'on veut. J'en profite», note celui qui affirme n'avoir pas peur de grand-chose. Et en tout cas pas de manquer. «Jeune, j'ai vécu en Inde. J'ai passé aussi plusieurs années avec très peu d'argent. Je connais la sobriété. Elle ne m'inquiète pas. Mes limites de tolérance au manque éventuel sont de facto plus larges. C'est ce qu'on vit qui compte, non ce qu'on possède. Et tant qu'on est vivant...» Un regard qui n'empêche pas Thierry Palaz de se montrer critique face au système et, en particulier, à l'absence de partage des richesses... «Ayant grandi dans un milieu populaire, à Renens, je suis naturellement gauchiste. Mais c'est aussi une question de bon sens. De logique.»

RIEUR IMPÉNITENT

La question environnementale inquiète par ailleurs cet écolo de la première heure. Qui, consommant régulièrement de la viande – il adore manger –, s'écarte néanmoins de lignes jugées trop extrémistes. «Si des changements sont nécessaires, gare aux dogmes! Il faut toutefois bien sûr arrêter de transporter sur des cargos polluants des matériaux qui font trois fois le tour de la Terre. J'ignore si un retour en arrière est possible, si on peut sortir de la mondialisation, mais pour ma part, je trouverais cela romantique.» Dans tous les cas, le septuagénaire se montre sceptique quant à la capacité des humains à l'être vraiment... évoquant pêle-mêle le grand nombre de dictateurs dans le monde, des résultats de votations avec lesquels il se trouve toujours en porte-à-faux... Pas de quoi pour autant rendre cet homme amer, lui qui aime rigoler et plaisante plus souvent qu'à son tour. Sans regret – «Plus on vieillit et plus on devient intelligent» – Thierry Palaz n' imagine pas une autre existence que celle menée. Même s'il précise que la perte quasi totale de son œil droit – un accident de trottinette enfant, son souvenir le plus marquant – a changé sa vie et les rapports avec les autres. Ses utopies? Il aurait bien envie d'organiser une campagne d'affichage via des caricatures, pointant du doigt l'absurde, souvent, de notre quotidien, la fébrilité de nos existences... Avant de suggérer, en guise de conclusion, que chacun s'intéresse davantage à l'art et cesse de se mêler des affaires des autres. «Il y aurait ainsi moins de guerre...» ■

LA POPULATION SUISSE ... PRÊTE POUR UN ÉVENTUEL "BLACK-OUT", CET HIVER ?

ALLÔ !
NON MAIS ALLÔ QUOI !
T'ES SUISSE ET T'AS PLUS
DE COMMUNICATION TÉLÉPHONIQUE !?!
ALLÔ ! ... ALLÔ !!!
CH' SAIS PAS... VOUS ME RECEVEZ ?
C'EST COMME SI JE TE DIS
T'ES SUISSE ET T'AS PLUS
DE CAQUELON !!!
NON ... MAIS ALLÔ QUOI !?!


LES TRAITS TIRÉS

Ambroise Héritier

LES SYNDICATS RÉCLAMENT UNE HAUSSE DES SALAIRES DE 4% À 5%

L'Union syndicale suisse plaide pour une augmentation conséquente des rémunérations afin de faire face à la hausse du coût de la vie et de rattraper le retard de ces dernières années

Textes Jérôme Béguin

«**L**es négociations salariales 2022-2023 marquent un tournant décisif dans la politique salariale. Sans augmentations générales, beaucoup de salariés subiront une baisse de pouvoir d'achat», prévient Daniel Lampart, premier secrétaire de l'Union syndicale suisse (USS). La faïtière présentait vendredi dernier à Berne les revendications salariales de ses fédérations pour 2023. Celles-ci réclament des hausses de l'ordre de 4% à 5%. L'indice des prix à la consommation devrait progresser de 3% en 2022, mais jusqu'à 3,5% durant les mois où auront lieu les négociations salariales, prévoit l'économiste Daniel Lampart. Des augmentations des primes maladie de 5% à 10% sont attendues, qui s'ajoutent à la hausse massive des prix de l'énergie. L'USS demande donc une compensation de 3% ou 3,5% suivant qu'on se réfère au renchérissement annuel ou mensuel. En sus, les syndicats veulent obtenir une augmentation d'environ 1% des salaires réels sur la base de la progression des gains de productivité et du retard pris ces dernières années dans l'évolution des rémunérations. Les écarts salariaux se creusent, comme le pointait une récente étude d'Unia (lire notre dernière édition). «En 2022, après déduction du renchérissement, les travailleurs à revenus

bas et moyens gagnent moins qu'en 2016», indique Daniel Lampart. Les revendications syndicales sont d'autant moins exagérées que les perspectives conjoncturelles sont bonnes. Une croissance de 2,4% est attendue pour 2022 et de 1,9% l'année prochaine, les exportations ont progressé de 11,5% au premier semestre, de nombreuses branches font face à une pénurie de personnel et, à 2%, le taux de chômage est à son plus bas niveau depuis vingt ans. Pierre-Yves Maillard, le président de l'USS, fait appel «au bon sens» et à la «décence» des employeurs: «Si au vu de tels chiffres, on n'adapte pas les salaires à la réalité de la hausse du coût de la vie, quand va-t-on le faire?»

270 FRANCS POUR LES MAÇONS

«Il est grand temps que l'ensemble de la population reçoive des augmentations de salaire sensibles. L'économie peut se le permettre», souligne la présidente d'Unia, Vania Alleva. Ainsi, dans le secteur principal de la construction, les entrées de commandes ont progressé de plus de 12%, atteignant 6,4 milliards de francs depuis le début de l'année. «Les travailleurs de la construction donnent le meilleur d'eux-mêmes dans des conditions très difficiles. Durant cet été de canicule, ils ont continué à bâtir le pays par des températures dangereuses pour la santé. Tous les maçons ont besoin d'augmentations de salaire cette année.» Raison pour laquelle les syndicats demandent, dans le cadre de la renégociation en cours de la Convention nationale (CN), la compensation du renchérissement plus une augmentation réelle des salaires de l'ordre de 1%. Sur la base du salaire moyen dans la construction, cela représente environ 270 francs par mois. Mais plutôt que d'améliorer la CN, la Société des entrepreneurs entend pour l'heure obtenir plus de flexibilité, notamment sur les horaires, ce qui pourrait conduire à une grève cet automne. Dans le second œuvre, les carnets de commandes sont aussi pleins et les perspectives favorables, même si le secteur souffre d'une



L'heure est grave pour les syndicats qui présentaient leurs revendications salariales vendredi dernier devant la presse. Premier secrétaire de l'USS et économiste, Daniel Lampart a indiqué que sans hausse générale, beaucoup de travailleurs subiront une diminution de leur pouvoir d'achat. Vania Alleva a notamment souligné que l'économie pouvait se permettre les hausses demandées.

pénurie de personnel qualifié. «Le besoin de rattrapage salarial est par conséquent important.» Vania Alleva a aussi évoqué dans son intervention l'industrie et le secteur tertiaire. Dans le commerce de dé-

tail, par exemple, Unia veut obtenir 200 francs pour les collaborateurs de longue date. Partout, le syndicat revendique la pleine compensation du renchérissement et des augmentations. Et la syndicaliste de préciser: «Nous

parlons d'augmentations des salaires réels qui dépassent le renchérissement. Moins signifierait une perte de salaire ou tout au mieux le maintien du pouvoir d'achat.» ■

LES REVENDICATIONS DANS LES BRANCHES D'UNIA

- **Secteur principal de la construction:** pleine compensation du renchérissement + 1% d'augmentation des salaires réels, soit quelque 270 francs en plus par mois pour un salaire moyen.
- **Second œuvre:** renchérissement + 1% d'augmentation des salaires réels.
- **Commerce de détail:** renchérissement + hausse générale de 100 francs par mois + augmentation de 100 francs à partir de cinq ans de service.
- **Chimie et industrie alimentaire:** renchérissement + 1% au moins d'augmentation des salaires réels, soit hausse des salaires nominaux de 5%.
- **Industrie MEM:** renchérissement + 1% d'augmentation des salaires réels.
- **Sécurité:** pleine compensation du renchérissement pour toutes les catégories d'engagement. Dans le cadre du renou-

vellement de la CCT, Unia revendique la prise en compte de la formation et de l'expérience professionnelle dans l'établissement des catégories salariales.

- **Coiffure:** pour compenser le renchérissement, Unia a obtenu 50 francs par mois d'augmentation des salaires minimums dès le 1^{er} janvier 2023. Dans le cadre du renouvellement de la CCT, le syndicat revendique l'introduction d'un 13^e salaire et la pleine compensation du renchérissement en 2023.
- **Hôtellerie-restauration:** les syndicats ont décroché une augmentation pour 2023 des salaires minimums de 10 à 40 francs selon le degré de formation et la compensation du renchérissement pour toutes les catégories. Dans le cadre du renouvellement de la CCT, Unia revendique des augmentations salariales. ■



Pierre-Yves Maillard (au centre) a appelé au bon sens et à la décence des employeurs, au vu des chiffres de croissance affichés par l'économie.

«Une règle pour les riches, une autre pour les pauvres»

Alors que les salaires sont à la traîne, les rémunérations des actionnaires ont augmenté de près de 29% en Europe au cours du deuxième trimestre

Sonya Mermoud

«**O**n dit aux travailleurs que ce n'est pas le moment pour leur accorder une augmentation salariale, alors que les actionnaires sabrent le champagne pour fêter leurs rémunérations allant bien au-delà de l'inflation.» Esther Lynch, secrétaire adjointe de la Confédération européenne des syndicats (CES), a commenté, dans un récent communiqué de presse de la faïtière, les chiffres relatifs aux hausses des montants perçus par les actionnaires au cours du deuxième trimestre de cette année. Globalement, cette majoration s'élève en Europe à 28,7%. «C'est une hausse sept fois plus rapide que le rythme auquel les salaires augmentent au sein de l'Union européenne», estime la CES. Tableau à l'appui, la confédération compare les augmentations octroyées dans différents pays. On apprend par exemple que les actionnaires en Espagne ont touché durant la période

analysée des dividendes 97,7 fois plus élevés que pour la même tranche en 2021, devant l'Italie (72,2%). En Allemagne, ce taux se monte à 36,3%, en France à 32,7%, suivie par la Belgique (25,1%) et les Pays-Bas (23,4%). Parallèlement, les augmentations de salaires du personnel attendues cette année oscillent entre 0,7% (Suède) pour la plus basse et 5,9% (Belgique) pour la plus haute – la moyenne allant de 3% à 4%. Ces faibles hausses s'inscrivent dans une Union européenne frappée par un fort renchérissement du coût de la vie. Le taux d'inflation en juillet dernier, comparé au même mois en 2021, s'est élevé à titre d'exemple à 11,6% aux Pays-Bas, 10,7% en Espagne, 10,4% en Belgique, 9,6% en Irlande, ou encore, respectivement, à 8,5% et 8,4% en Allemagne et en Italie.

TAXER LES BÉNÉFICES EXCESSIFS

«Ces chiffres seront difficiles à croire pour des millions de travailleurs luttant pour faire face à la crise du coût

de la vie. Il est une nouvelle fois clair qu'il existe une règle pour les riches et une autre pour les pauvres. C'est une double insulte pour les travailleurs parce que les entreprises ne leur assurent pas un salaire décent et que les salaires existants sont davantage encore dévalués par la hausse de l'inflation», a ajouté la responsable de la CES. Selon la confédération, l'écart entre les taux applicables aux paiements des dividendes et des salaires en Europe contribue également au déclin de la part du PIB revenant aux employés par rapport à celle dévolue aux dirigeants et aux actionnaires. Et cela alors que les investissements des entreprises pour l'avenir sont toujours inférieurs aux niveaux d'avant la pandémie. Dans ce contexte, la CES appelle les gouvernements européens à instaurer une taxe incontournable sur les bénéfices excessifs. Elle réclame également l'introduction d'une limite au montant des primes et des dividendes et le soutien à la négociation collec-

tive qualifié de meilleur moyen d'assurer une juste rémunération des travailleurs. «Il est temps de mettre fin à ce

scandale. Il faut taxer les bénéfices excessifs et veiller à de justes augmentations de salaire pour les travailleurs.» ■

L'ÉVOLUTION DANS QUELQUES PAYS DE L'UNION EUROPÉENNE

Pays	Augmentation des dividendes T2* 2022 vs T2 2021	Augmentation des salaires attendue pour 2022 vs 2021	Taux d'inflation juillet 2022 vs juillet 2021
*T2 = 2 ^e trimestre			
Belgique	25,1%	5,9%	10,4%
Finlande	16,7%	3,2%	8,0%
France	32,7%	3,8%	6,8%
Allemagne	36,3%	3,4%	8,5%
Irlande	7,1%	3,8%	9,6%
Italie	72,2%	3,7%	8,4%
Pays-Bas	23,4%	3,0%	11,6%
Espagne	97,7%	3,3%	10,7%
Suède	8,8%	0,7%	8,3%
Europe	28,7%	3,8% (UE27)	9,8% (UE27)

Ces chiffres montrent que ce sont les bénéfices excessifs des entreprises, et non les salaires, qui alimentent l'inflation.



PETITE ÉCOLE DE VIE AU TRAVAIL

COMMENT GAGNER SA VIE SANS PERDRE SON ÂME ?

Vos conditions de travail sont dures et fragilisent votre équilibre de vie ? Prenez du recul. Du 8 octobre 2022 au 25 février 2023, des spécialistes vous accompagnent pour revisiter votre rapport au travail, le resituer dans une perspective de « sens » et prendre soin de votre santé.

Infos et inscriptions:
www.petites-ecoles.ch

CRÊTE BÉRARD

Chemin de la Chapelle 19a - 1070 Puidoux
www.crete-berard.ch - 021 946 03 60

**WWW.
EVENEMENT.CH**

Unia Transjurane secrétariat de Delémont



Pour mieux vous accueillir

Du 26 au 30 septembre le bureau de Delémont sera fermé.

Dès le 3 octobre 2022, retrouvez-nous dans nos nouveaux locaux à la rue de la Jeunesse 2 - bât. Polyadès, 2e étage a.

Nouvelle adresse

Syndicat Unia
région Transjurane
rue de la Jeunesse 2
Case postale
2800 Delémont 1

Nouveaux horaires

du lundi au jeudi
- 9h00-11h30
- 13h30-17h30

UNIA

VOUS VOUS INTÉRESSEZ à l'actualité du monde du travail? **VOUS ÊTES SENSIBLES** aux enjeux sociaux, politiques et économiques qui lui sont liés? **VOUS SOUHAITEZ** une information à l'échelle romande, nationale et internationale? **ABONNEZ-VOUS**

L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL

Grâce à une parution hebdomadaire, *L'Événement syndical* suit de près l'évolution du monde du travail. Socialement engagé, il aborde les thèmes essentiels liés aux enjeux professionnels et économiques actuels, tels que les questions de santé et de pénibilité au travail, les grands mouvements de l'économie et leurs conséquences pour les salariés, ou encore les inégalités entre les femmes et les hommes. Il se fait aussi l'écho des luttes syndicales dans notre pays et à l'échelle internationale et propose un éclairage différent sur l'actualité.

- ☐ Je souscris un abonnement standard à *L'Événement syndical* (60 fr. par an)
- ☐ Je souscris un abonnement de soutien à *L'Événement syndical* (100 fr. par an)
- ☐ Je souhaite bénéficier de votre offre d'essai et recevoir gratuitement *L'Événement syndical* pendant 1 mois

Nom, prénom, adresse

Coupon à retourner à *L'Événement syndical* - place de la Riponne 4 - 1005 Lausanne
forum@evenement.ch - Tél. 021 321 14 60

Bientôt la retraite à 67 ans ?



AVS 21

2x NON

Payer plus pour recevoir moins?

Pléférendum AVS 21 c/o LISS



**De nouveaux
passe-droits pour
les multinationales
et les gros investisseurs ?**

NON à la suppression
de l'impôt anticipé



**TOUT EST
PROTÉGÉ**

SAUF LES RÉFUGIÉS

Agissez sur amnesty.ch

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL

Place de la Riponne 4
1005 Lausanne
Tél. 021 321 14 60
Fax 021 321 14 64
redaction@evenement.ch
www.evenement.ch

ÉDITEUR *L'Événement syndical*
Syndicat Unia

PRÉSIDENT Yves Defferrard

RÉDACTRICE EN CHEF Sylviane Herranz

RÉDACTRICE EN CHEF ADJOINTE
Sonya Mermoud

ADMINISTRATEUR Nicolas Jacot

JOURNALISTES

Sylviane Herranz, Sonya Mermoud,
Aline Andrey, Manon Todesco,
Jérôme Béguin

COLLABORATEURS RÉGULIERS

Evelyne Brun, Vincent Di Silvestro
Christophe Gallaz, Ambroise Héritier,
David Prêtre, Jean-Claude Rennwald

PHOTOGRAPHES

Thierry Porchet,
Olivier Vogelsang

ABONNEMENTS 39 éditions par an

Abonnement annuel Fr. 60.-
Abonnement de soutien Fr. 100.-
forum@evenement.ch
Publicité pub@evenement.ch

CONCEPTION & MISE EN PAGES

Atoll "îlots graphiques"
Catherine Gavin

IMPRESSION

Pressor SA, Delémont
Tirage contrôlé 54 700 exemplaires

UN LARGE FRONT SOUTIENT LA RÉINTÉGRATION DE MAHAD

Le délégué syndical licencié par l'EMS Notre-Dame à Genève peut compter sur un comité de soutien, prêt à agir publiquement et politiquement pour qu'il puisse réintégrer son poste de nettoyeur

Manon Todesco

La lutte est loin d'être terminée. Dans *L'Événement syndical* du 10 août dernier, nous relations le licenciement de Mahad, nettoyeur et délégué syndical à l'EMS Notre-Dame à Genève qui avait notamment été très actif aux côtés d'Unia lors des grèves qui ont secoué son établissement en 2017. Avenir syndical, dont il est aujourd'hui membre, dénonce un licenciement abusif et exige son annulation et la réintégration de Mahad à son poste. La direction de l'EMS, elle, réfute le licenciement antisyndical, assurant même avoir été informée par voie de presse des engagements militants du délégué...

Alors que la direction ne semble pas vouloir faire machine arrière et réintégrer Mahad, qui aurait donc été licencié pour des raisons qui n'ont «rien à voir avec son engagement syndical», un comité de soutien s'est formé et

a donné une conférence de presse le 30 août en face de l'établissement. Composé de plusieurs syndicats, dont Unia et le SEV, et de partis politiques tels que le Parti socialiste genevois et Ensemble à gauche, son objectif est de dénoncer l'absence de protection des délégués syndicaux et la nécessité d'une intervention politique. «Nous interviendrons à tous les niveaux pour faire annuler ce licenciement et obtenir la réintégration de Mahad», ajoute Vincent Leggiero, président du comité et membre du SEV. «Mahad était le dernier délégué syndical à Notre-Dame, car une autre militante avait été licenciée avant lui, sous couvert de raisons médicales. Après son départ, il n'y aura plus personne pour représenter les employés...»

Pour rappel, la réintégration des délégués syndicaux est une revendication portée par l'USS depuis des années à la suite de plaintes et de recommandations faites par l'Organisation internationale du travail (OIT) à la Suisse,



Devant l'EMS Notre-Dame à Genève, Vincent Leggiero du SEV a communiqué l'intention du comité de soutien à Mahad, nettoyeur congédié pour ses activités syndicales, de tout entreprendre pour obtenir l'annulation du licenciement et sa réintégration.

placée un temps sur liste noire pour ses manquements en la matière. A ce jour, toujours aucune proposition concrète n'a été présentée. Le comité de soutien a déjà convoqué les médias, mais compte aller plus loin.

«Il y aura aussi un volet politique, avec la soumission au Grand Conseil d'une motion d'urgence pour demander la réintégration du délégué, poursuit le syndicaliste, qui attend des autorités qu'elles se saisissent rapidement du

dossier. Enfin, lors de notre prochain comité, nous discuterons également d'actions publiques à mener auprès des travailleurs de l'EMS.» ■

Vers un Non à AVS 21?

Un récent sondage révèle que le camp des partisans de la réforme AVS 21 s'éroderait petit à petit...

Manon Todesco

La réforme AVS 21 serait-elle en train de vaciller? Le dernier sondage de Tamedia et *20 Minuten* montre que les jeux ne sont pas faits. Avec 47% de Non et 52% de Oui, soit respectivement quatre points de plus et un point de moins depuis le premier sondage, l'Union syndicale suisse (USS) se réjouit de constater que le Non prend de l'ampleur alors que le Oui recule. «Cette évolution montre que, plus ils regardent de près ce projet bancal, plus les citoyens sont gagnés par le scepticisme», commente la faïtière syndicale dans un communiqué de presse, pour qui AVS 21 est «une mauvaise idée au mauvais moment». La course est encore très ouverte et le Non reste possible le 25 septembre prochain. Rappelons brièvement que la réforme propose, d'un côté, de relever l'âge de la retraite des femmes à 65 ans

et, de l'autre, d'augmenter la TVA pour financer les retraites. «Ces résultats montrent que la campagne et les arguments ont aussi leurs effets lorsque les opinions sont déjà bien formées, poursuit l'USS. Plus les citoyens se penchent sur cet objet, plus il leur apparaît clairement qu'un démantèlement des retraites sur le dos des femmes et des couples est inacceptable.» Quant à la hausse de la TVA, en pleine inflation, c'est la goutte qui fait déborder le vase. Alors que la population doit composer avec une explosion des prix de l'énergie, de l'alimentation, des loyers et des assurances maladie, l'USS ne comprend pas cette mesure. «Les retraités et les salariés subissent maintenant déjà une baisse de leur pouvoir d'achat. Ce n'est donc pas le bon moment pour augmenter la TVA et renchérir encore plus les marchandises et les services», souligne Benoît Gaillard, responsable de la campagne.

CHIFFRES

Plus précisément, ce sondage montre que la réforme est très clivante. Elle serait balayée en Suisse romande (59%) et au Tessin (57%), mais acceptée en Suisse alémanique à 57%. Les citoyens seraient davantage sceptiques que les habitants des campagnes et des agglomérations. Les femmes la rejetteraient à 63% alors que les hommes l'approuveraient à 70%. Le camp rose-vert s'oppose très clairement à la loi alors que les sympathisants PLR la soutiennent. Et enfin, si les 50-64 ans et les 35-49 ans sont contre AVS 21 (respectivement 59% et 50%), le Oui l'emporte à 57% chez les jeunes entre 18 et 34 ans et chez les 65 ans et plus (63%). Reste encore une part d'indécis (17%) qui sera déterminante à la fin du mois, lors de la votation. ■

POING LEVÉ

DE L'IMPRÉVOYANCE DES CAISSES DE PENSION

Par Aline Andrey

«Une personne qui se trouve au début de sa vie professionnelle investit involontairement chaque mois au moins 5% de son fonds de prévoyance dans des entreprises qui auront largement détruit les forêts tropicales d'ici à sa retraite, si on ne les arrête pas avant.» Ce constat, aussi paradoxal que glaçant, est celui tiré par Greenpeace. Dans une étude parue en août, l'ONG pointe du doigt les caisses de pension suisses et leurs (ir)responsabilités dans la catastrophe climatique en cours. Elle rappelle que ces acteurs financiers, aux côtés des législateurs, pourraient jouer un rôle clé pour obtenir et accélérer la transition urgente des entreprises, puisqu'ils financent leurs activités. En 2021, selon les estimations de Greenpeace – qui dénonce en passant le manque de transparence notoire des institutions –, les caisses de pension suisses ont investi plus de 60 milliards de francs dans des sociétés responsables de la déforestation actives dans les secteurs de l'élevage, de cultures de fourrage, d'huile de palme, ou encore des mines. Cela correspond à près de 5% des fonds de prévoyance suisses.

Sans compter les émissions de gaz à effet de serre et autres polluants des activités susmentionnées, elles génèrent également la destruction de la biodiversité extraordinaire présente dans les forêts tropicales, et bouleversent la vie des populations autochtones. De surcroît, la disparition des forêts accélère le réchauffement climatique puisqu'en abattant les arbres, ceux-ci relâchent leur stock de carbone et ne peuvent plus en capter. L'Amazonie serait déjà à un point de bascule. Mise à mal par les coupes climatiques, la forêt disparaît mais aussi s'assèche. Au point que «le poumon vert» de la planète pourrait se transformer en triste steppe. Une vision de fin du monde. D'où la nécessité, plaide Greenpeace, d'imposer de «nouveaux modèles d'affaires qui protègent les forêts au lieu de les détruire, et qui proposent d'autres sources de revenus aux éleveurs et aux producteurs d'huile de palme» entre autres travailleurs. Les investisseurs, dont les caisses de pension suisses mais aussi les banques et la BNS, ont donc un rôle central à jouer en tant qu'actionnaires.

Greenpeace n'est pas la seule à dénoncer les politiques d'investissements des caisses de pension. Depuis des années, l'Alliance climatique suisse leur demande de renoncer à leurs placements dans les énergies fossiles, dangereux pour les écosystèmes, mais aussi pour les retraites. «Le déclin économique des industries du charbon, du pétrole et du gaz fossile fait fondre les capitaux-épargne. Les investissements dans les énergies fossiles ne sont donc pas seulement un risque pour le climat, mais aussi pour les retraites», indique l'organisation forte de 140 membres, dont l'Union syndicale suisse. Un décarbonage massif et réel des portefeuilles est donc urgent, tout comme l'investissement dans des projets respectueux de l'environnement. En toute transparence et sans *greenwashing*. ■

Taux d'intérêt minimal trop bas dans le 2^e pilier

Sylviane Herranz

La semaine dernière, la Commission fédérale de la prévoyance professionnelle (Commission LPP) a décidé de recommander au Conseil fédéral de maintenir, en 2023, le taux d'intérêt minimal de rémunération des avoirs des caisses de pension à 1%. Ce taux détermine à quelle hauteur ces derniers doivent être rémunérés. L'Union syndicale suisse (USS) a réagi à cette décision qu'elle estime incompréhensible après cinq ans de taux historiquement bas, fixé à 1%. Pour la centrale syndicale, il s'agit là d'une opération manquée de renforcer la confiance des assurés et des assurées dans le 2^e pilier. Le taux actuel était motivé par les taux d'intérêt négatifs; or, depuis, les taux ont été revus à la hausse.

«Ces dernières années, de nombreuses caisses de pension ou assurances vie ont tiré parti de la modeste rémunération des avoirs de vieillesse exigée d'elles pour arrondir leurs bénéfices ou pour facturer à leurs assurés des frais de gestion de fortune excessifs», souligne l'USS dans son communiqué, expliquant que ces coûts du 2^e pilier ont atteint des hauteurs inégalées alors que, de leur côté, la rémunération des avoirs et les rentes diminuent. La faïtière constate que «les taux d'intérêt sans risque sont actuellement plus élevés qu'ils ne l'ont jamais été au cours des huit dernières années», ce qui est, écrit-elle, synonyme de stabilisation du 2^e pilier à moyen terme. Alors que les taux d'intérêt ont augmenté, que les institutions de prévoyance affichent une solidité financière et que l'économie suisse

continue à bien se porter, la situation est critique pour les assurés, les prestations des caisses de pension subissant de fortes pressions en raison du renchérissement. De ce fait, «les retraités s'exposent à une douloureuse perte de pouvoir d'achat, faute de compensation du renchérissement». Les travailleuses et les travailleurs, en tant qu'assurés actifs, sont eux aussi pénalisés par un taux de rémunération des avoirs LPP de 1%. «Afin de garantir les prestations des caisses de pension, le taux d'intérêt minimal devrait au moins être aligné sur l'inflation», revendique l'USS, qui invite le Conseil fédéral à corriger à la hausse la recommandation de la Commission LPP, pour «préserver le capital de prévoyance» et éviter «que la confiance accordée au 2^e pilier ne s'effrite davantage.» ■

LES INÉGALITÉS FACE À LA RETRAITE: UNE DATE RÉVÉLATRICE

En huit mois, les hommes touchent autant de rentes que les femmes en une année. Le 29 août a marqué l'Equal Pension Day 2022 en Suisse

Textes Gabriela Medici, USS/L'ES

Nous y sommes: le 29 août a correspondu au moment de l'année 2022 où les hommes ont perçu autant de rente de retraite que les femmes sur douze mois. Car en Suisse, les femmes touchent au moins un tiers de rente en moins que les hommes. Et rien n'est fait pour régler le problème: au contraire, les citoyennes et les citoyens suisses devront se prononcer dans les urnes le 25 septembre sur une nouvelle détérioration des rentes des femmes. L'Union syndicale suisse (USS) tient donc à attirer l'attention sur cette discrimination, à l'occasion de l'«Equal Pension Day» 2022, ou «Jour de l'égalité des pensions», en montrant chiffres à l'appui à quel point il est urgent d'agir.

Le Gender Pension Gap (c'est-à-dire l'écart entre femmes et hommes en matière de rente de retraite) actuel montre combien la répartition des chances professionnelles d'hier était inégale. Car les femmes interrompent plus souvent leur activité lucrative et sont plus nombreuses à travailler à temps partiel, essentiellement afin d'assumer des tâches domestiques et familiales. Les écarts de salaires entre femmes et hommes contribuent également aux importantes différences de niveaux de rentes. Le travail de nombreuses femmes aboutit donc aujourd'hui à des rentes scandaleusement basses. Il est vrai que les femmes peuvent compter sur l'AVS: après la première grève des femmes en 1991, des avancées importantes ont été introduites pour ces dernières, à savoir les bonifications pour tâches d'assistance et tâches éducatives, et le partage des revenus (splitting). Ces mesures réduisent les écarts de salaires et de rentes des femmes et font que le montant de leur AVS est à peu près équivalent à celui des hommes. Or, la rente AVS est aujourd'hui plafonnée à 2390 francs par mois. Contrairement à ce que la Constitution prévoit depuis 50 ans, personne en Suisse ne peut couvrir ses besoins à la retraite uniquement avec son AVS.

La prévoyance professionnelle (caisse de pension) ne saurait guère apporter le complément nécessaire aux femmes – a fortiori à la génération approchant de l'âge de la retraite. Aujourd'hui encore, presque une femme sur trois ne perçoit aucune rente du 2^e pilier. Et lorsqu'elles en touchent une, la rente moyenne ne correspond qu'à la moitié environ de celle des hommes. La moitié des femmes ayant pris leur retraite en 2020 reçoivent de leur caisse de pension une rente inférieure à 1167 francs par mois. Et dans les branches d'activités typiquement féminines, des rentes oscillant entre 500 et 800 francs par mois sont monnaie courante.

LA PAUVRETÉ À LA RETRAITE TOUCHE AVANT TOUT LES FEMMES

Il est désolant de constater qu'à peine retraitées, plus de 11% de toutes les femmes doivent solliciter des prestations complémentaires (PC) pour joindre les deux bouts (voir tableau ci-dessous). En 2021, les bénéficiaires de PC ont perçu en moyenne 1200 francs. Ce montant correspond aux trois quarts du manque à gagner des femmes en matière de rentes. On sait par ailleurs que jusqu'à 30% des ayants droit ne réclament pas leurs prestations complémentaires – par honte ou par crainte des conséquences.

Et cela alors même que, globalement, les femmes travaillent tout autant que les hommes. Mais elles s'occupent de leurs enfants et de leurs proches à côté de leur activité lucrative, sont bien plus souvent victimes de sous-emploi que les hommes et assument à la retraite une part colossale des activités de prise en charge de leurs petits-enfants. En 2018, selon la dernière publication de l'Office fédéral de la statistique (OFS) traitant de cette question, un tiers de tous les enfants de moins de 13 ans étaient pris en charge par leurs grands-parents, qui jouent ici un rôle essentiel en fournissant 160 millions d'heures de travail non rémunéré par an. Résultat: en 2021, près de 150 000 femmes ont dû recourir aux prestations complémentaires de l'AVS, les bénéficiaires masculins étant deux fois moins nombreux dans ce cas. Les femmes divorcées ou veuves sont les plus touchées.

AVS 21, UN SCRUTIN DÉCISIF SUR UN PROJET DE DÉMANTÈLEMENT AU LIEU DES AMÉLIORATIONS URGENTES QUI S'IMPOSENT!

Cette année, l'Equal Pension Day précède de quelques jours le scrutin décisif sur AVS 21. Une majorité du Parlement dominé par la droite et le centre cherche dans cette réforme à augmenter l'âge de la retraite des femmes. Soit à faire des économies sur le dos des femmes. Concrètement, chaque femme s'expose à perdre 26 000 francs de rente AVS. Une telle baisse de rente aurait un caractère permanent. Même les femmes proches de l'âge de la retraite ne sont pas épargnées, malgré les «mesures de compensation» prévues (voir encadré).

Même en comparaison historique, le projet est mauvais pour les femmes. A ce jour, un relèvement de l'âge de la retraite de ces dernières n'a été accepté qu'une seule fois aux urnes, soit lors de la 10^e révision de l'AVS (1997). Il était toutefois accompagné de généreuses mesures de compensation et en faveur de l'égalité, qui ont abouti en définitive à l'égalité dans le 1^{er} pilier.

Toutes les autres tentatives de relever l'âge de la retraite des femmes ont échoué. Une comparaison avec les ef-



A leur arrivée à la retraite, plus de 11% des femmes doivent faire appel à des prestations complémentaires. De plus, quelque 30% des ayants droit n'en font pas la demande.

forts antérieurs montre encore que le nouveau projet est extrêmement pingre dans l'indemnisation des femmes obligées de travailler plus longtemps. En comparaison, on constate que, depuis la 10^e révision de l'AVS, seule la 11^e, rejetée dans les urnes par 67,9%

de non, prévoyait des compensations encore plus basses que le présent projet (voir tableau ci-dessous). L'unique augmentation fructueuse de l'âge de la retraite, soit la 10^e révision de l'AVS, prévoyait en contrepartie d'assez bonnes mesures de compen-

sation (84%). Les mesures de compensation les plus généreuses figuraient dans PV 2020 (99%). Il est vrai qu'elles étaient aussi censées combler les baisses de rentes dues à la diminution du taux de conversion LPP. ■

MAIGRE COMPENSATION AU PROFIT DE LA GÉNÉRATION TRANSITOIRE

Les exemples suivants montrent concrètement ce que la réforme AVS 21 signifierait pour les femmes si elle entrerait en vigueur en 2024*

Jana a 58 ans et fait ainsi partie de la première cohorte de femmes qui devront travailler jusqu'à 65 ans en raison d'AVS 21. Son emploi de spécialiste de l'accompagnement en ville de Zurich lui procure un salaire annuel de 65 000 francs (100%). Elle a un enfant qu'elle est seule à élever. Elle a travaillé pendant dix ans à temps partiel (50%), afin de s'occuper de son enfant. Si elle souhaite partir à la retraite à 64 ans, elle risque avec l'entrée en vigueur d'AVS 21 de toucher 936 francs de rente AVS en moins par an que sans cette réforme. Et si elle prend sa retraite à 65 ans, la baisse sera de 792 francs par an par rapport au statu quo.

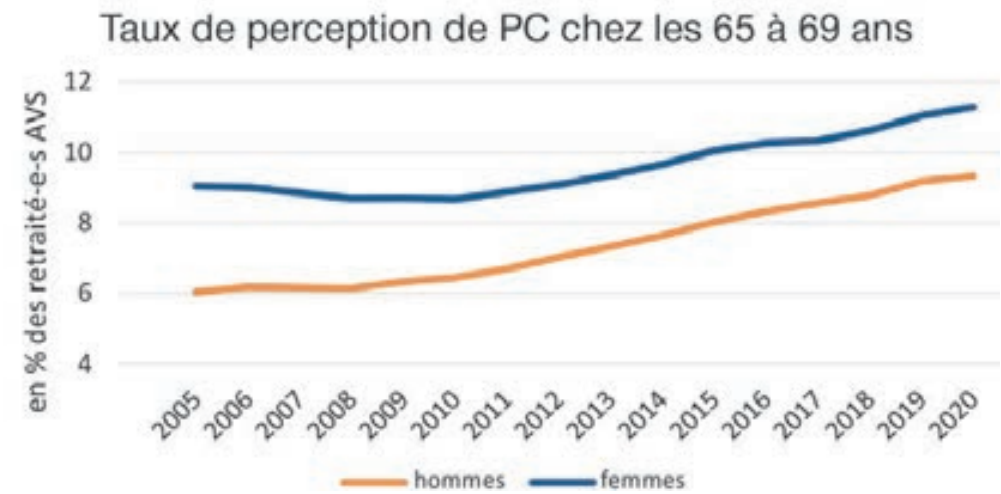
Nicole, infirmière de 54 ans vivant à Bâle-Campagne, reçoit un salaire annuel de 79 000 francs (80%). Elle a deux enfants et a divorcé après vingt ans de mariage. Quand ses enfants étaient petits, elle a travaillé à 40% pendant dix ans. Son ex-mari a toujours travaillé à plein temps comme informaticien (salaire annuel: 98 000 francs). Si Nicole veut prendre sa retraite à 64 ans – pour autant que son état de santé lui permette de travailler jusque-là –, elle risque de voir sa rente AVS diminuer de 1008 francs par an. Et si elle continue jusqu'à 65 ans, sa réduction de rente atteindra 1224 francs par an avec AVS 21.

La situation n'est pas plus rose en tenant compte de la rente versée par la caisse de pension. Maya, 56 ans, en est un bon exemple. Elle a travaillé à plein temps pendant dix ans, jusqu'à la naissance de sa fille. Après divers emplois à taux d'occupation réduit, elle est employée chez Coop depuis seize ans. Son taux d'occupation est de 50% et elle est divorcée. Elle fait partie des «gagnantes» de la réforme de l'AVS, car si elle tra-

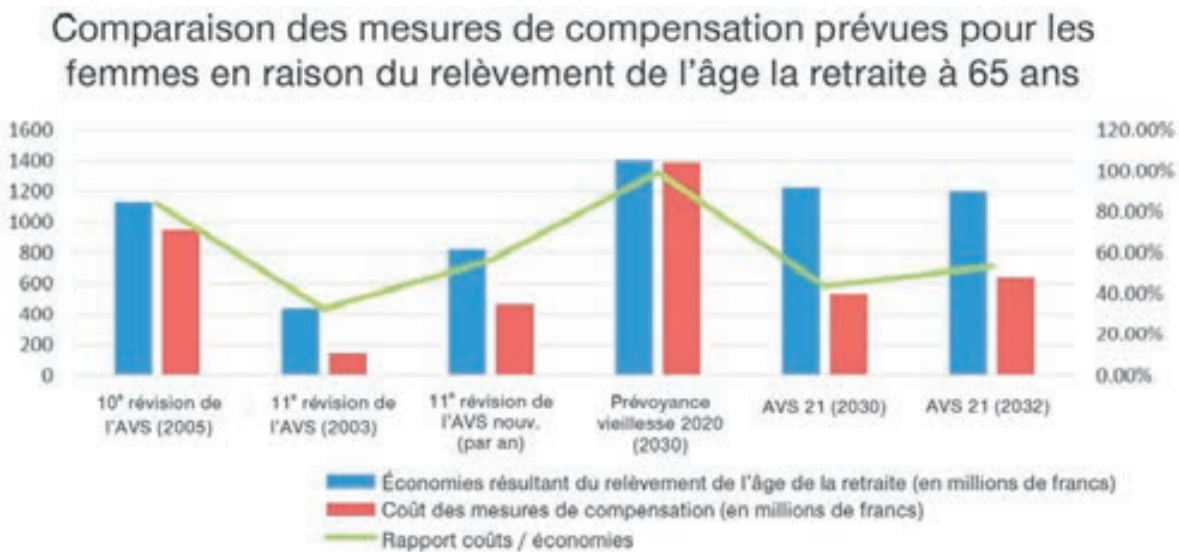
vaille jusqu'à 65 ans, elle recevra 25 francs de plus de rente AVS par mois en cas d'adoption du scrutin. Elle peut s'attendre à une rente mensuelle de 1000 francs par mois de sa caisse de pension. Pour autant que cette dernière n'aligne pas le taux de conversion en vigueur pour les femmes sur celui des hommes, Maya devra ainsi se débrouiller avec une rente de retraite de moins de 3200 francs par mois au total.

Ces exemples sont loin de constituer des cas particuliers. Au contraire, les mesures temporaires destinées à la génération transitoire ont volontairement été maintenues à un bas niveau. Dans les dix années à venir, près d'un demi-million de femmes partiront à la retraite. Or, le Parlement a conçu les compensations d'AVS 21 de telle façon que moins de la moitié d'entre elles soient financièrement avantagées par rapport à aujourd'hui en travaillant plus longtemps. En particulier, les femmes ayant travaillé à côté de leurs tâches familiales s'exposent à des baisses de rentes oscillant entre 600 et 1340 francs par an. Même les femmes les plus directement touchées, qui font partie de la génération transitoire, verront leurs conditions se dégrader sensiblement. Les suppléments de rentes plafonnés à 160 francs par mois ne doivent pas faire illusion. Outre que seules 40 000 femmes en bénéficieront, ils ne représentent que 60 francs de plus par rapport aux rentes auxquelles les femmes peuvent prétendre dans la loi actuelle, lorsqu'elles travaillent jusqu'à 65 ans. ■

* Date prévue de l'entrée en vigueur d'AVS 21. Les compensations concerneraient les femmes nées entre 1961 et 1969.



SOURCE DES GRAPHIQUES: USS



«NOUS TRAVERSONS UNE PÉRIODE CRITIQUE»

Journaliste à «Area», la publication italophone d'Unia, Mattia Lento se présente aux élections italiennes du 25 septembre pour «stopper la droite», mais aussi «renouveler la gauche»

Propos recueillis par Jérôme Béguin

Les Suisses ne sont pas les seuls à voter le 25 septembre, les Italiens sont aussi appelés aux urnes, le président Mattarella ayant décidé, face à la crise gouvernementale, de dissoudre les deux Chambres et de convoquer des élections anticipées. Les Italiens vivant en Suisse votent pour la circonscription Europe qui offre trois sièges à la Chambre des députés et un au Sénat. Parmi les listes progressistes, trois candidats résidant en Suisse se détachent. Le Parti démocratique (PD) en Suisse présente Toni Ricciardi à la Chambre des députés et Michele Schiavone au Sénat. De son côté, l'Alliance des Verts et de la Gauche, membre de la coalition de centre gauche avec le PD, peut compter sur Mattia Lento pour la Chambre. Installé en Suisse depuis 2009, ce journaliste d'Area, le bimensuel italophone d'Unia, a passé son enfance à Lissone (province de Monza et de la Brianza). Agé de 38 ans et papa de deux fillettes de 4 et 8 ans, il vit à Zurich. Interview.

QUESTIONS RÉPONSES

Quel est le sens de votre candidature? Est-ce la première fois que vous vous présentez à une élection?
Je me suis déjà présenté aux élections municipales quand j'étais très jeune, mais j'ai ensuite quitté la vie politique. Je ne suis pas un homme de parti, mais j'ai accepté de m'exposer, car je pense que nous traversons une période plutôt critique. Tous les sondages disent que la droite peut gagner

largement cette élection et, si elle emporte deux tiers du Parlement, elle aura la capacité de changer la Constitution sans consulter la population dans le cadre d'une votation. Nous ne parlons pas seulement d'une droite conservatrice, mais aussi d'une droite xénophobe et post-fasciste. Mais l'espoir réside dans le peuple italien, qui a la faculté de réagir avec force dans les moments dramatiques. Stopper la droite n'est toutefois pas suffisant. Nous devons aussi renouveler la gauche, parler du travail, des questions sociales, de l'immigration, de la transition écologique et du nécessaire changement de système économique et social. C'est la deuxième raison de ma candidature. En tant que journaliste, je m'intéresse de près aux problèmes sociaux et écologiques, je suis prêt à me charger de la mission d'apporter des compétences et de partager des expériences. Le travail parlementaire n'est pas facile, mais nous disposons d'un groupe compétent et je suis persuadé que nous pouvons orienter le débat et changer les lois.

Si vous êtes élu, quel thème vous tient-il à cœur de porter?
La liste est une cheville parfaite pour joindre la gauche et les Verts. Ensemble, nous pouvons parler de l'écologie et de la transition, mais avec une sensibilité sociale. Il faut garder en tête la question sociale. Nous devons aussi parler des femmes. En Italie, les inégalités au travail restent fortes. Par exemple, dans le Sud, nombre de femmes ne sont pas salariées et ne disposent donc pas d'un revenu. La question des femmes a longtemps été présente dans les débats publics, elle



Pour Mattia Lento, l'espoir face à un risque de basculement de l'Italie vers la droite dure et la droite post-fasciste réside dans le peuple italien «qui a la faculté de réagir avec force dans les moments dramatiques».

ne l'est malheureusement plus. J'estime qu'il est important de la remettre au cœur de nos discussions, au côté des questions de genre et de minorités. Même si elle s'est quelque peu améliorée cette année, la situation est difficile pour les personnes homosexuelles et transgenres. Il nous faudrait adopter une loi comparable à la norme pénale suisse afin de protéger ces personnes des attaques.

Et en ce qui concerne les Italiens de l'étranger?
Il nous faut renouveler les institutions qui représentent les Italiens à l'étranger. En Suisse, 650 000 Italiens sont enregistrés dans les consulats et représentent un véritable défi. Il faut

améliorer les services consulaires ou les cours pour apprendre l'italien. Nous voulons aussi renforcer les droits des travailleurs et la liberté de circulation des personnes. Demander l'aide sociale en Suisse comme Italien fait courir un risque pour son permis de séjour. J'ajoute que, si nous ne présentons pas de liste au Sénat, c'est pour ne pas favoriser la droite, nous soutenons là le PD. Avec notre liste pour la Chambre des députés, nous avons, par contre, bon espoir d'emporter le troisième siège disponible. Nous sommes en concurrence avec la droite libérale de Matteo Renzi, voter pour nous est un vote utile, c'est renforcer la gauche. ■

VOTE PAR CORRESPONDANCE

Les citoyens italiens résidant à l'étranger et inscrits sur les listes électorales des circonscriptions étrangères votent par correspondance, à l'exception de ceux qui ont choisi de voter en Italie et qui avaient communiqué ce choix aux autorités consulaires avant le 31 juillet dernier. Le matériel de vote doit être envoyé le 7 septembre. Les électeurs qui n'auraient pas reçu le matériel de vote au 12 septembre doivent contacter leur consulat. Il ne faudra pas trop traîner pour renvoyer l'enveloppe, elle devra être reçue au plus tard par les autorités le 21 septembre pour que le vote soit considéré comme valide. ■ JB

Parité des genres... et des classes sociales

Après la parité hommes-femmes sur les listes électorales, une économiste française propose une parité sociale, avec l'obligation de présenter 50% de candidats ouvriers, employés et travailleurs précaires

Textes Jean-Claude Rennwald

Soutenus par les syndicats et les partis de gauche, les collectifs féministes se battent pour une parité entre hommes et femmes dans les Parlements et les autres institutions politiques. Economiste réputée, la Française Julia Cagé vient de franchir un pas de plus. Elle propose d'introduire une parité sociale à l'Assemblée nationale française et dans tous les législatifs pour une meilleure représentation des classes populaires. Professeure d'économie à Sciences Po Paris et femme clairement orientée à gauche, Julia Cagé a publié il y a deux ans *Libres et égaux en voix**. C'est dans cet ouvrage qu'elle suggère d'introduire une double parité, d'une part entre hommes et femmes, d'autre part entre catégories sociales.

2,6% D'EMPLOYÉS, 0,7% D'OUVRIERS
Julia Cagé formule cette proposition radicale à partir du constat que la proportion de parlementaires issus des classes populaires s'est effondrée. Aujourd'hui, il n'y a plus que 2,6% d'employés à l'Assemblée nationale et 0,7% d'ouvriers! Or, ces deux catégories sociales représentent près de la moitié de la population active. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, la France comptait 20% de députés des catégories populaires. Au Parlement suisse,

on est pratiquement à zéro dans les deux cas. «Ces chiffres, commente Julia Cagé, alimentent l'idée que la démocratie est confisquée par certains, et nourrissent la défiance et l'abstention. Il est primordial d'agir: il faut changer les règles du jeu, donc la loi. Si on ne force pas les choses, elles ne s'amélioreront pas d'elles-mêmes.» Effectivement, si l'on ne parvient pas à faire bouger les lignes dans ce domaine, l'abstention et le national-populisme continueront de progresser, que ce soit le Rassemblement national en France ou l'UDC en Suisse.

CLASSES POPULAIRES: 50% SUR LES LISTES
Julia Cagé veut obliger les partis politiques à présenter aux élections législatives 50% de candidats issus des classes populaires, c'est-à-dire ouvriers, employés ou travailleurs précaires, comme c'est le cas avec les 50% de femmes. Elle ajoute que le non-respect de cette règle ne devrait pas être sanctionné par une amende. Si le taux de 50% des candidats des classes populaires n'était pas atteint par un parti, aucun de ses candidats ne pourrait se présenter. Cette proposition a déjà donné de l'urticaire aux élus de droite. Député de la macronie, Robin Reda a déclaré à *L'Obs*, le 9 juin dernier: «Quel est l'objectif? Institutionnaliser la lutte des classes à l'Assemblée natio-

nale? Les députés ne doivent pas devenir des lobbyistes d'une profession ou d'une classe sociale.» Comme si ce n'était pas déjà le cas depuis la nuit des temps!

DÉJÀ UN GRAND PROGRÈS
La mise en œuvre de l'idée de Julia Cagé aurait des effets bénéfiques pour la représentation des classes populaires, mais elle pose au moins deux questions. Une fois élus, ces hommes et ces femmes des catégories populaires pourraient-ils s'imposer face aux députés issus des grandes écoles s'ils n'avaient pas reçu une solide formation politique au préalable? En introduisant un nouveau quota après celui fondé sur le sexe, ne risque-t-on pas de



THIERRY PORCHET/ARCHIVES

générer de nouvelles demandes de ce type, reposant sur la religion, l'ethnie ou encore sur le clivage Français-immigrés, le jour où ces derniers obtiendraient les droits de vote et d'éligibilité? Julia Cagé n'élude pas le problème, tout en soulignant qu'en introduisant ces données dans la représentativité politique, on risque de les figer.

Avant d'ajouter: «Améliorer notre représentativité quant à la représentativité de genre et de catégorie socio-professionnelle serait déjà un progrès formidable.» ■

* Julia Cagé, *Libres et égaux en voix*, Editions Fayard, 2020.

POUR DES TÉLÉS VRAIMENT LIBRES

«Il est grand temps de réinvestir la question de la gouvernance et de la propriété des médias et de créer enfin des télévisions vraiment libres. De garantir les conditions de la survie d'une pensée libre. De mettre fin à l'OPA de quelques milliardaires sur l'ensemble du débat d'idées.» C'est en ces termes que Julia Cagé conclut un autre essai, *Pour une télé libre. Contre Bolloré**. Car, pour Julia Cagé, une démocratie digne de ce nom doit disposer de médias reposant sur des bases démocratiques. Or, avec le milliardaire Vincent Bolloré (et quelques autres!), patron de choc et ami d'Eric Zemmour, on est loin du compte. Il possède en effet des salles de spectacle comme l'Olympia, les maisons d'édition du groupe Editis, l'agence de communication Havas (publicité) en passant par l'institut de sondage CSA, mais aussi des chaînes de télévision telles que Canal +, C8, CNews et la radio Europe 1. Il est aussi présent dans la presse écrite (Prisma Media, premier groupe de magazines en France: *Journal du Dimanche*, *Paris-Match*, *Géo* ou *Ça m'intéresse*). Pour garantir la liberté de la communication et le pluralisme de l'information, Julia Cagé propose que la nomination du directeur ou de la directrice de la rédaction d'une chaîne de télé soit agréée par au moins 60% des journalistes, que la pluralité des points de vue s'exprime à l'intérieur de chaque chaîne, que l'indépendance des autorités de surveillance des chaînes soit renforcée, ou encore que l'on mette fin aux abus de position dominante des géants de l'internet. Tout cela suppose enfin un financement public du service public. Or, le Parlement français a supprimé la redevance, sous l'impulsion du Rassemblement national et d'Emmanuel Macron. En Suisse, l'UDC et ses alliés rêvent d'en faire de même... ■

* Julia Cagé, *Pour une télé libre. Contre Bolloré*, Editions du Seuil, 2022.

NEUCHÂTEL: UNE ASSURANCE SOLIDAIRE POUR LES SOINS DENTAIRES

Unia soutient l'initiative cantonale soumise au peuple le 25 septembre

Jérôme Béguin

Le 25 septembre, les citoyens neuchâtelois sont appelés à se prononcer sur l'initiative instituant une assurance cantonale des soins dentaires. Outre la prise en charge des frais de base du dentiste, cette assurance obligatoire s'acquitterait des coûts des mesures de prévention, notamment des contrôles et des séances chez l'hygiéniste. Le financement serait assuré par un prélèvement paritaire sur les salaires et une contribution des collectivités publiques. Unia Neuchâtel soutient cette initiative de la gauche.

«Comme syndicat, nous nous battons au quotidien pour l'amélioration de la santé des travailleurs et nous faisons le constat que l'absence de remboursement des soins dentaires est un immense manque de l'assurance maladie. Nous rencontrons en effet régulièrement des travailleurs qui n'ont pas les moyens de se payer le dentiste. La précarité incite souvent à négliger les dépistages, ce qui provoque des problèmes ultérieurs. Et on connaît le lien entre l'hygiène dentaire et certaines maladies», explique Silvia Locatelli, secrétaire régionale d'Unia Neuchâtel. Les factures de dentiste sont remboursées dans la plupart des pays européens, mais pas en Suisse et on sait comme elles peuvent peser dans le budget d'un ménage. Selon l'Office fédéral de la statistique, en 2019, 2,9% de la population a dû renoncer à des soins dentaires, pourtant nécessaires, faute de moyens financiers. Le chiffre monte à 7,1% pour ce qui concerne la classe gagnant moins de 70% du revenu médian.

«Avec son contre-projet et sa taxe sur le sucre, dont la majorité du Grand Conseil n'avait pas voulu, le Conseil d'Etat a reconnu qu'il existe un véritable problème, poursuit la syndica-



PIERRE NOVERRAZ

En cas de succès devant le peuple, l'initiative neuchâteloise permettrait de prendre en charge les frais de base ainsi que les coûts des mesures de prévention.

liste. Nous avons aujourd'hui la possibilité de pallier cette carence de la LAMal au niveau cantonal. L'initiative qui nous est proposée a l'avantage d'être calquée sur le modèle de l'AVS et d'être entièrement solidaire. On parle d'une contribution paritaire employeurs-employés de l'ordre de 1%, soit 0,5% chacun. Lorsque la droite prétend que cela va coûter 110 millions, qu'il y aura des impôts supplémentaires et des fonctionnaires à engager,

c'est juste mensonger. Pour un salaire de 6000 francs, la cotisation se monterait à 30 francs par mois, un montant inférieur à la prime d'une assurance dentaire privée.» En 2018 et 2019, des initiatives semblables avaient été refusées de peu dans les cantons de Vaud et de Genève. Comme pour le salaire minimum cantonal, Neuchâtel pourrait ouvrir la voie le 25 septembre. ■

COURRIER

SALAIRES MINIMUMS: UNE MOTION INCOMPATIBLE AVEC LA CONVENTION NO 26 DE L'OIT SIGNÉE PAR LA SUISSE

Je me réfère à la nouvelle selon laquelle le Conseil des Etats a avalisé une motion d'Erich Ettlin dont l'objectif est de laisser tomber un salaire minimum cantonal au profit des salaires conventionnels lorsqu'il existe une convention collective nationale pour le secteur (voir L'ES du 27 juillet 2022).

La procédure prévue par la motion Ettlin n'est guère compatible avec une convention de l'Organisation internationale du travail (OIT) ratifiée par la Suisse en 1947, à savoir la Convention sur les méthodes de fixation des salaires minima, 1928 (No 26). Cette Convention a été ratifiée par 104 autres Etats membres de l'OIT. Elle est complétée par une Recommandation (No 30).

Tout Etat membre de l'OIT qui ratifie la Convention No 26 s'engage à instituer ou à conserver des méthodes permettant de fixer des taux minimums de salaires pour les travailleurs employés dans des industries ou parties d'industries (Article 1). En Suisse, les cantons représentent des parties d'industries.

Selon l'Article 3.2 al. 3 de la Convention: «Les taux minima de salaires qui auront été fixés seront obligatoires pour les employeurs et travailleurs intéressés; ils ne pourront être abaissés par eux ni par accord individuel, ni, sauf autorisation générale ou particulière de l'autorité compétente, par contrat collectif.»

Les taux minimums peuvent donc être abaissés, mais seulement à deux conditions qui ne sont pas respectées par la motion Ettlin. Premièrement, le contrat collectif doit être négocié ou accepté par «les employeurs et travailleurs intéressés», donc par les employeurs et les travailleurs dans un canton donné. Une convention collective nationale ne suffirait pas. Deuxièmement, il faut une autorisation de «l'autorité compétente», qui est dans ce cas une autorité d'un des cantons concernés, et non pas une autorité nationale. ■

Edward Sussex, membre d'Unia, Genève

BRÈVE

NEUCHÂTEL LES RETRAITÉES ET RETRAITÉS EN CAMPAGNE CONTRE AVS 21



Samedi dernier, dans une zone piétonne en proie aux éléments naturels, le comité des retraitées et des retraités d'Unia Neuchâtel a animé un stand pour soutenir la campagne contre AVS 21. Crieur public, discours, tracts et témoignages de retraités affichés sur des panneaux animaient ce stand, préparé depuis plusieurs semaines par une commission du comité. Malgré la pluie et les orages, les militants et les militantes présents ont pu expliquer leur démarche aux badauds et promeneurs restés discrets. Le stand a été l'occasion de dévoiler au public l'existence du comité et de sa charte, et d'évoquer les parcours de vie de personnes à la retraite et leurs difficultés d'exister à travers les assurances sociales. ■ JA/L'ES

WWW.EVENEMENT.CH

AGENDA UNIA

BIENNE

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Bienne: pour connaître les heures d'ouverture du secrétariat et de la caisse de chômage, merci d'appeler le 032 329 33 33.

Granges-Longeau: pour connaître les heures d'ouverture, merci de contacter le 032 653 01 11.

Lyss: le guichet est fermé. Une permanence téléphonique est ouverte au 032 329 33 33.

Autres informations sur bienne-soleure.unia.ch

FRIBOURG

PERMANENCES

La permanence est ouverte par téléphone au 026 347 31 31 et par e-mail à fribourg@unia.ch. En cas de nécessité, un rendez-vous avec une ou un secrétaire syndical peut être fixé par téléphone. Les plages de temps encore disponibles sont fournies lors de l'appel téléphonique. Les entretiens ont lieu à Bulle ou à Fribourg.

GENÈVE

HORAIRES DU SECRÉTARIAT

Nous sommes ouverts le lundi de 14h à 18h, et les mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Les permanences restent sur rendez-vous (à fixer au guichet ou par téléphone au numéro ci-dessous). Les adhésions pouvant être réalisées à nos guichets, nous invitons les personnes qui ne sont pas membres et qui souhaitent un conseil à se présenter dans nos locaux. Permanence téléphonique du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h au 0848 949 120.

CAISSE DE CHÔMAGE

Réception: rue des Gares 12, 1201 Genève (inscriptions et formulaires).

Guichets: De 9h à 12h et de 14h à 17h, sauf le lundi matin.

Permanence téléphonique: 058 332 11 32. De 8h à 12h et de 13h30 à 17h, sauf le mercredi après-midi.

Contact par email ou envoi des documents: sans-emploi.ch/espace-client

Formulaires U1: geneve.pdu1@unia.ch

PERMANENCE PAPYRUS

Les permanences «Papyrus» sont désormais réservées uniquement aux membres d'Unia affiliés depuis au moins trois mois. Des rendez-vous sont possibles le mercredi entre 14h et 18h. Pour plus d'informations, écrivez à geneve@unia.ch ou appelez le 0848 949 120.

NEUCHÂTEL

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel

Permanences syndicales: lundi, mercredi et jeudi de 15h à 18h.

Ouverture des secrétariats: du lundi au jeudi de 10h à 12h et de 15h à 18h et le vendredi de 10h à 12h.

Fleurier, permanences syndicales

Les jeudis de 13h à 18h tous les 15 jours.

Ouverture du secrétariat

Vendredi de 9h30 à 12h.

Le Locle

Ouverture du secrétariat

Mardi et jeudi, de 10h à 12h et de 15h à 18h.

Permanence téléphonique pour toute la région: du lundi au vendredi de 10h à 12h et du lundi au jeudi de 14h à 18h au 0848 203 090.

LE LOCLE

GROUPE DES RETRAITÉS

Fondue traditionnelle

Comme de coutume, nous organisons la traditionnelle fondue de notre groupe. Ce repas aura lieu le **mercredi 21 septembre dès 11h30**. Attention nouveau local: Salle de paroisse protestante, rue du Doubs 107, arrêt du bus Bibliothèque. Bus de départ à la Gare, direction Hôpital.

Veuillez-vous inscrire auprès de Didier Gigon, tél. 032 968 63 08 ou mobile 079 385 37 55 **jusqu'au 19 septembre**.

Tous les membres et amis sont cordialement invités. Nous nous réjouissons de passer un bon moment ensemble et surtout n'oubliez pas votre bonne humeur. *Didier Gigon, président*

TRANSJURANE

DÉMÉNAGEMENT SECRÉTARIAT DE DELÉMONT

Le secrétariat Unia de Delémont déménage! Il sera fermé du 26 au 30 septembre. Il rouvrira le 3 octobre, à la rue de la Jeunesse 2, bâtiment Polyadès, 2^e étage.

HORAIRES

PERMANENCES SYNDICALES

Delémont: lundi et jeudi de 14h30 à 18h.

Porrentruy: lundi de 14h30 à 18h.

Saint-Imier: mardi de 14h30 à 18h. Jeudi, permanence administrative, de 14h30 à 18h.

Tavannes: lundi de 14h30 à 18h.

Permanence téléphonique: 0848 421 600, lundi au jeudi de 14h30 à 17h30 et vendredi de 9h à 12h.

PERMANENCES CAISSE DE CHÔMAGE

Delémont: lundi, mercredi et vendredi matin de 9h à 11h30; lundi, mardi et jeudi après-midi, de 14h à 17h.

Moutier: mercredi après-midi, de 14h à 17h.

Porrentruy: lundi après-midi de 14h à 17h; jeudi matin, de 9h à 11h30.

Saint-Imier: mardi et jeudi de 14h à 17h.

Tavannes: lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi matin, de 9h à 11h30; lundi, mardi et jeudi après-midi, de 14h à 17h.

Permanence téléphonique: 058 332 11 32.

VALAIS

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Téléphone: 027 602 60 00 de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h30.

Ouverture des guichets: lundi, mercredi et vendredi.

Sion, Sierre, Martigny, Monthey: de 9h à 11h30.

PERMANENCES DU SOIR

Sierre: lundi de 17h à 19h.

Monthey: mardi de 17h à 19h.

Sion: jeudi de 17h à 19h.

Martigny: jeudi de 17h à 19h.

CAISSE DE CHÔMAGE

Téléphone: 058 332 11 32.

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Ouverture des guichets:

Martigny, Monthey, Sierre, Sion

Lundi et mardi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h, mercredi de 8h30 à 11h30, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h.

VAUD

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Les secrétariats de Lausanne, Nyon, Yverdon, Vevey et du Sentier ont un numéro de téléphone commun. Vous pouvez les contacter au 0848 606 606 ou au 0041 848 606 606 depuis la France.

Les permanences des secrétariats ci-dessus se font **uniquement sur rendez-vous. Elles ont lieu les lundi, mardi et jeudi de 14h à 18h**. Pour les autres secrétariats, renseignez-vous par téléphone.

Horaires téléphoniques:

Lundi à vendredi matin de 8h30 à 12h.

Lundi après-midi de 13h30 à 17h.

Mardi et jeudi de 13h30 à 18h.

Mercredi après-midi fermé.

Vendredi après-midi de 13h30 à 16h.

CAISSE DE CHÔMAGE

Lausanne, Vevey, Aigle, Morges, Nyon, Crissier, Yverdon, Payerne, Le Sentier

En lieu et place de l'envoi d'e-mails, les demandeurs d'emploi doivent désormais contacter la caisse de chômage au moyen du formulaire de contact internet disponible sur

la page d'accueil sans-emploi.ch. L'objectif de ce formulaire est de fournir des réponses à de nombreuses questions via la FAQ, il permet d'éviter de l'attente au téléphone et fluidifie le traitement. Le formulaire permet en outre de télécharger les documents manquants directement sur cette page. Nous restons évidemment accessibles aux assurés par téléphone au 058 332 11 32 (numéro unique pour la Suisse Romande).

CONVOCATION

Assemblées générales des sections

Unia Vaud convoque des assemblées générales des sections, ouvertes à tous les membres. A l'ordre du jour:

1. Mot de bienvenue. **2.** Pouvoir d'achat et salaires. **3.** Votation sur AVS 21 et avenir des retraites avec: **Vanja Alleva**, présidente d'Unia, à Yverdon; **Pierre-Yves Maillard**, président de l'USS, à Lausanne; et **Véronique Polito**, vice-présidente d'Unia, à Vevey. **4.** Mobilisations dans la construction 2022. **5.** Grève féministe 2023. **6.** Divers.

Sections et dates:

Nord vaudois-Broye: jeudi 8 septembre à 19h30 à Yverdon, Théâtre Benno Besson.

Lausanne: lundi 12 septembre à 19h15 à Lausanne, Maison du Peuple, salle Jean Villard Gilles.

Riviera-Est vaudois: jeudi 15 septembre à 19h30 à Vevey, Paroisse Notre-Dame.

Inscriptions auprès de: <http://vaud.unia.ch/ag> ou 0848 606 606

CONFÉRENCE PUBLIQUE

AVS 21 et avenir des retraites

Pierre-Yves Maillard, président de l'USS, donnera une conférence publique le **jeudi 15 septembre à 20h au Sentier**, à la salle du Conseil communal de l'Hôtel-de-Ville.

Soirée organisée par Unia Vaud, en collaboration avec le Parti socialiste de la vallée de Joux.

SOUS-TRAITANCE INFERNALE À L'AÉROPORT

A la suite du contrôle d'un chantier, une entreprise a été exclue du site, laissant sur le carreau une cinquantaine de travailleurs étrangers. Unia Genève exige leur retour et le paiement de leurs salaires

Manon Todesco

L'affaire a été révélée fin août par Unia. Le 15 juillet, le Bureau de contrôle paritaire des chantiers effectue une visite sur celui du Tri Bagages de l'aéroport de Genève. «De graves manquements sont constatés de la part de l'entreprise Mitel International SA, notamment le non-respect du salaire minimum et des usages», rapporte le syndicat dans un communiqué de presse. Cette société se voit ni plus ni moins exclue du site. La cinquantaine de travailleurs, originaires d'Italie et de Roumanie, n'ont eu d'autre choix que de repartir chez eux, sans aucune certitude sur leur emploi et, surtout, sans leur salaire...

Quels manquements ont été constatés? Unia rapporte que certains travaillaient sept jours sur sept, 10 à 12 heures par jour, avec des rémunérations à hauteur de 3700 francs par mois pour 40 heures hebdomadaires. «Ni le salaire minimum cantonal, et encore moins les Usages de la Mécatronique, ni la grille salariale, auxquels l'entreprise s'était engagée par contrat, n'ont été respectés», déplore Unia. Les heures supplémentaires n'étaient pas, ou partiellement, payées et les travailleurs étaient contraints de loger à deux dans une chambre d'hôtel, sans aucune indemnité de repas. «D'après nos dernières informations, il semblerait que les montants indiqués sur les fiches de salaire soient différents des montants réellement versés, avec des

écarts de plusieurs centaines de francs, soulève Alejo Patiño, secrétaire syndical en charge du dossier. Qui se graisse la patte au passage?»

À QUI LA FAUTE?

Pour Unia, le cœur du problème dans ce dossier, c'est la sous-traitance en cascade. En effet, c'est l'entreprise Leonardo SA qui avait été mandatée par l'aéroport pour réaliser les travaux de démontage des installations, de montage et de manutention. Mais Leonardo SA a sous-traité à une autre entreprise italienne, Fincantieri SA, qui a elle-même sous-traité à Mitel International SA.

Unia s'est tout de suite mobilisé pour défendre les intérêts des salariés lésés et organiser des négociations avec l'aéroport et les deux entreprises italiennes. Les revendications étaient claires: obtenir la reprise de l'ensemble des employés sur le chantier et assurer le paiement des salaires. C'est là que le bât blesse. «Leonardo SA ne respecte pas ses engagements, regrette le syndicaliste. Malgré ses promesses, l'entreprise joue, de manière irresponsable, avec les nerfs des salariés et de leurs familles. Après un mois de réclamations d'Unia, et même de l'aéroport, les documents envoyés restent incomplets, inutilisables, voire mensongers.» A ce jour, même les documents pour valider l'entreprise sous-traitante reprenant le contrat de Mitel restent incomplets et l'aéroport ne peut leur donner l'autorisation de travailler. La proposi-

tion de nouveaux contrats est arrivée le 1^{er} septembre, mais ils comportent encore des erreurs. Pendant ce temps, c'est toujours l'incertitude la plus totale pour les travailleurs. «Cette sous-traitance infernale au troisième degré dilue la chaîne des responsabilités: tout le monde se renvoie la balle, s'indigne Alejo Patiño. Cela complique les choses pour tout le monde.»

REVENDECTIONS

Pour Unia, l'urgence aujourd'hui reste le retour des salariés et leur rémunération complète. «Nous avons pu obtenir de l'aéroport qu'il verse les salaires du mois de juillet sur la base du salaire minimum cantonal. Maintenant, c'est à Leonardo SA d'assumer les salaires du

mois d'août, mais nous sommes face à un mur.»

Le syndicat s'en remet désormais à la direction de l'aéroport et aux autorités cantonales, qu'il accuse d'immobilisme. «Des sanctions doivent être prises contre Leonardo SA, comme la loi le permet.»

De même, le secrétaire syndical se demande comment une telle situation a pu arriver: «Le Règlement sur la passation des marchés publics (RMP) prévoit que "la sous-traitance au deuxième degré est interdite". Une exception est possible, mais doit être justifiée par "des raisons techniques ou organisationnelles". Qui détermine dans ce cas-là que la sous-traitance au troisième degré est justifiée? Qui

contrôle? Politiquement, c'est épineux et nous avons besoin de réponses.» Et Alejo Patiño de poursuivre: «Le Conseil d'Etat doit s'engager pour que les salaires soient assurés, au pire, par l'aéroport. Il s'en remettra ensuite à Leonardo SA pour récupérer ses billes. Ce n'est pas aux travailleurs de payer les pots cassés!»

En parallèle, une motion a été déposée au Grand Conseil le 1^{er} septembre priant le Conseil d'Etat de prendre toutes les mesures possibles pour résoudre cette affaire. L'urgence a été acceptée, mais à l'heure où nous mettions sous presse, le texte n'avait pas encore pu être discuté. ■



Les installations pour le tri des bagages sont remises à jour au sein de l'aéroport de Genève. Un contrôle de ce gros chantier a révélé une sous-traitance en cascade, avec en bout de course des travailleurs, venus d'Italie et de Roumanie, exploités et sous-payés.

«Des économies d'énergie, oui, mais pas au détriment du personnel»

Responsable du secteur industrie à Unia, Yves Defferrard revient sur les recommandations du Conseil fédéral en vue d'économiser l'énergie

Sylviane Herranz

Les décisions du Conseil fédéral en matière d'économies d'énergie étaient attendues par de nombreux acteurs la semaine dernière. Finalement, la montagne a accouché d'une souris. En lieu et place de mesures drastiques contre les gaspillages provenant de gros consommateurs, le gouvernement appelle toute la population à faire sa part sous l'égide d'une campagne intitulée: «L'énergie est limitée, ne la gaspillons pas.» Une campagne qui se déroule-

ra pendant tout l'hiver et jusqu'en avril 2023. Durant les huit prochains mois, chacun est invité à limiter sa consommation de gaz et d'électricité, par des gestes simples, connus et appliqués depuis des lustres par de nombreuses personnes: éteindre la lumière lorsqu'on n'est pas dans une pièce, débrancher les appareils en veille, ou encore mettre un couvercle sur une casserole... En cas de pénurie, le gouvernement se réserve toutefois la possibilité de passer à des mesures plus contraignantes. Pour accompagner cette campagne, une vaste coalition a été constituée: l'Al-

liance pour les économies d'énergie. Elle compte aujourd'hui une quarantaine d'organisations et de représentants de collectivités publiques. Parmi ses membres fondateurs se trouvent des associations patronales ainsi que l'Union syndicale suisse et Unia. Cette alliance soutient «pleinement les efforts visant à garantir la sécurité d'approvisionnement en hiver en ce qui concerne l'utilisation efficace et économe de l'énergie», ce qui peut passer par des mesures d'économies et des «optimisations d'exploitation» à court terme. Elle partage également l'objectif du Conseil fédéral et de l'Union européenne de réduire de 15% la consommation de gaz en Suisse pendant le semestre d'hiver.

SE BASER SUR LE BON SENS

Comment le syndicat Unia, partie prenante de cette alliance, évalue-t-il les mesures prises par le Conseil fédéral et quelle sera sa participation à la campagne? En tant que responsable de l'industrie du syndicat, secteur ayant de gros besoins énergétiques, Yves Defferrard juge les propositions du Conseil fédéral trop timorées. «Je dois d'abord dire qu'en tant que syndicat, nous ne sommes pas des experts en économies d'énergie, mais nous devons nous baser sur le bon sens. Le plan du gouvernement est ciblé sur la population et très peu sur les entreprises. Je suis déçu qu'il n'y ait pas eu des exigences plus drastiques concernant par exemple l'éclairage public ou l'extinction des enseignes et des vitrines à une certaine heure, ou encore des mesures pour les entreprises qui ne toucheraient toutefois pas la production.» Le membre du comité directeur d'Unia a déjà entendu la réaction de nombreux travailleurs, certains ayant une petite maison demandant par exemple des facilitations pour la pose de panneaux solaires sur leur toit, d'autres, locataires, souhaiteraient pouvoir installer des équipements sur leur balcon. «Il est nécessaire de diminuer les démarches tracassières et contraignantes pour ce type d'installation, un peu comme l'a fait la commune de

Lausanne. Si ceux qui en ont les moyens peuvent installer des systèmes produisant de l'énergie verte sans toutes ces contraintes, on pourrait être prêts pour l'hiver. Sans compter que cela permettrait également de créer des emplois.»

TRAVAIL DE NUIT ET DU DIMANCHE: C'EST NON!

Swissmem, la faïtière de l'industrie des machines, membre elle aussi de l'Alliance pour les économies d'énergie, a d'ores et déjà présenté ses propositions: elle souhaite faire tourner les usines la nuit et le dimanche afin de profiter des heures creuses de consommation d'électricité. Une idée qui fait bondir le syndicaliste: «Pour nous, c'est clairement non! Le patronat profite de cette crise énergétique pour faire passer ses plans de flexibilité. C'est exclu que l'on entre en matière là-dessus. D'autant que ce n'est pas en faisant travailler les gens la nuit ou le week-end que l'on économisera de l'énergie. Nous avions justement la semaine passée une rencontre des militants de la métallurgie. Ils étaient unanimes là-dessus. Tous jugent qu'il y a bien d'autres solutions pour économiser l'électricité dans les entreprises: équipement en éclairage Led, pose de panneaux solaires sur les usines, sur les parkings en les recouvrant, etc. Et attention, on ne peut pas demander à des mécanos de venir bosser avec des gants ou à des horlogères de travailler sans lumière...» Quant à la participation d'Unia au sein de l'Alliance, qui devrait s'élargir à d'autres organisations, Yves Defferrard estime que le syndicat pourra y jouer un rôle important afin que les mesures proposées dans ce cadre n'aient pas d'impact sur la santé, la sécurité et les conditions de travail des salariés. «Il n'est pas question d'entrer en matière sur un débat sur la flexibilité. Notre position est claire: nous défendons les économies d'énergie, mais nous veillerons à ce qu'elles ne se fassent pas au détriment des travailleuses et des travailleurs.» ■



La pose de panneaux solaires à large échelle est possible, rappelle Yves Defferrard, responsable de l'industrie à Unia. Il réfute énergiquement les demandes des patrons de la métallurgie qui souhaitent faire travailler leur personnel la nuit et le week-end. Une proposition n'apportant aucune solution énergétique.

«DEUX ANS POUR AGIR»

Plus de 2000 personnes ont manifesté pour le climat à Lausanne samedi passé. Une fois n'est pas coutume, des enfants étaient au cœur et en tête du cortège

Textes Aline Andrey
Photos Olivier Vogelsang

Samedi 3 septembre, c'est une foule colorée et bigarrée, de tous âges, qui défile à Lausanne. Plus de 2000 personnes ont répondu à l'appel du collectif XR Familles, un groupe faisant partie d'Extinction Rebellion. En tête, des enfants tiennent banderole, drapeaux et mégaphone. Leurs voix résonnent: «On est plus chaud, plus chaud que le climat!» Derrière, des parents, des grands-parents, et des jeunes scandant: «Et on transpire, transpire, autant que les glaciers!» Si l'ambiance est bon enfant, le message est grave. La faiblesse des plans climat est dénoncée, les responsables politiques et économiques pointés du doigt. Plusieurs fois, les manifestants lèvent les bras, montrant leurs paumes sur lesquelles des yeux ont été peints, pour dire aux décideurs: «Nous vous regardons!» Et d'exiger d'eux des actions véritables contre le dérèglement climatique et la perte de la biodiversité, à la hauteur de l'urgence.

Devant la banque UBS, des enfants se couchent par terre durant une minute de silence pour symboliser les morts d'aujourd'hui et de demain. Un instant lourd de sens, qui laisse sans voix. Puis, quelques pas plus loin, des doudous, tels des projectiles, sont lancés contre la succursale de Credit Suisse. «A elles seules, ces deux banques polluent davantage que tous les habitants de la Suisse», dénonce Micaël, membre de XR Familles. Entre deux, des concerts sont improvisés; un clown danse. La tristesse et la colère font place à la légèreté et à la joie.



Des enfants en tête de cortège, pour dire leurs craintes face à l'évolution du climat et demander aux décideurs du pays d'agir. Puis, minute de silence et action symbolique devant l'UBS. Le Credit Suisse sera fustigé peu après. A elles deux, ces banques polluent davantage que tous les habitants de la Suisse selon XR Familles.



ENTRE ANXIÉTÉ ET ESPOIR

A la fin du cortège, sur la place de la Riponne, des mamans prennent la parole, partagent leur anxiété, dénoncent le déni général face à la catastrophe en cours. Et se déclarent prêtes à se battre. Jeanne appelle à une transformation profonde de nos modes de vie: «Le système que nous connaissons s'auto-détruit. Il n'est pas viable. Nous souhaitons pour les enfants un monde où le vivant est respecté. Où l'être humain n'est plus au centre de son environnement, mais en fait partie!» Sarah lâche: «L'été que nous venons de vivre a été le

plus chaud que nous ayons connu, et pourtant le plus frais de ceux qui nous attendent!» Et Myriam de lancer, au bord des larmes: «Je demande aux autorités de se bouger!» Plusieurs organisations et des experts prennent également le micro. Julia Steinberger, auteure principale du 3^e groupe de travail du GIEC, affirme que le temps des rapports est révolu. Elle en appelle à l'action directe non violente, à l'image des futures actions de blocage prévues par le collectif Renovate Switzerland. «L'échec n'est pas une possibilité. Nous avons tous les moyens poli-

tiques, économiques et technologiques nécessaires. On va y arriver ensemble!» Valérie D'Acremont, professeure et médecin en santé globale, souligne les risques pour la santé que représente notamment l'exploitation effrénée des ressources, surtout pour les populations les plus pauvres. «Et tout ça pour produire des objets et des gadgets qui ne nous rendent pas heureux!» Elle s'insurge aussi contre la politique de santé de la Suisse, la plus énergivore du monde. «Car notre médecine mise sur la technologie à outrance au lieu de privilégier la prévention et l'humain.»

Entre autres interventions, citons encore celle d'Alain Frei, des Grands-parents pour le climat, qui en appelle à ne pas céder à l'éco-anxiété: «On est dans la merde! Mais on se retrouse les manches!» Et celle de Virginie, du mouvement Agl'ssons: «Nous ne laisserons pas transformer notre colère en torpeur!» Contre le mur du palais de Rumine, derrière les orateurs et une cinquantaine d'enfants assis, une banderole rappelle l'extrême urgence: «Extinction de l'espèce humaine: selon le GIEC, il nous reste 2 ans pour agir ou nos enfants la connaîtront.» Deux ans. ■



Une manifestation bigarrée et revendicative, entre moments graves et festifs, a parcouru les rues lausannoises.

TÉMOIGNAGE AU CŒUR DE LA MANIFESTATION UMÂ, 10 ANS, PARTAGE SA VISION DE L'AVENIR

«Il y a des motos volantes, des panneaux solaires, des animaux partout; il n'y a plus de cages, plus de cigarettes ni de bières, plus de pollution. J'ai une ferme. Il y a beaucoup plus d'enfants que d'adultes, comme ça il y a plus de personnes avec qui jouer. A l'école, il n'y a que des profs gentils. Il y a des bouteilles en verre qui pèsent le poids d'une plume; plus de bouteilles en plastoc qui traînent comme là-bas. Il pleut beaucoup plus. Les poubelles sentent la rose. On marche sur de l'herbe avec des chaussures spéciales. Dans les semelles, il y a des graines qui se répandent. Il n'y a plus d'avion. Tu prends le train. Il n'y a plus de gens méchants, plus de panneaux. On arrête de prendre les choses non réutilisables dans la terre. Les lampadaires sont en forme de cœur. Tous les murs sont recouverts de lierre, comme cette maison. Les sonnettes, ça fait un bruit d'oiseaux. Il n'y a plus de manif comme ça: si tu as une idée, ça se fait tout de suite. Il n'y a plus de tests à l'école. L'école est en forêt ou à la plage ou quelque part d'autre. Il y a des parcs partout, sans panneaux d'interdiction de chiens. Les chiens sont détachés, on arrête de penser qu'ils peuvent mordre. On ne mange plus de viande. Il n'y a plus de travaux et de barrières moches, plus de natels. Tout le monde reçoit une médaille aux Jeux olympiques. Il y a beaucoup plus d'arbres, de vert,... et de rouge et d'orange et de jaune et de violet. Les volets sont multicolores.» ■

«Les enfants, les premiers concernés»

Propos recueillis par Aline Andrey

Quelques jours avant la manifestation, l'une des coorganisatrices, Jeanne Durussel, infirmière et animatrice théâtrale à Morges, mère de deux enfants de 5 et 8 ans, explique les motivations du groupe XR Familles.

QUESTIONS RÉPONSES

Comment est né le groupe XR Familles?

C'était en été 2021. Nous étions plusieurs militants – pour ma part à Doctors for XR – à souhaiter allier vie familiale et vie militante, et ainsi à pouvoir inclure dans notre engagement nos enfants, les premiers concernés par les dérèglements climatiques. Depuis, les événements que nous proposons se veulent festifs et joyeux, comme lors de la «Kidical mass» à Lausanne ce printemps. C'est aussi un moyen de toucher différemment, de rendre à nouveau visible la problématique climatique. Car, après l'entrain suscité par les marches en 2019, le Covid a coupé l'herbe sous le

pied des militants. Les mouvements ont de la peine à reprendre leur essor, à se faire entendre. Cette marche du 3 septembre est autorisée. Car nous voulions la rendre la plus accessible et intergénérationnelle possible.

Comment faire entendre la parole des enfants?

Nous avons opté pour des enregistrements diffusés lors de la manifestation. Beaucoup évoquent la perte de la biodiversité, les animaux qui disparaissent, certains la chaleur ressentie cet été, d'autres l'envie déjà d'offrir à leurs enfants un avenir... De manière générale, les membres de XR Familles se rencontrent pour des marches, mais aussi des moments conviviaux et des ateliers – notamment sur le «Travail qui relie» de Joanna Macy – avec l'espoir de créer des groupes résilients, respectueux du vivant, capables d'exprimer leurs émotions.

Votre manifeste*, que l'on peut signer sur votre site, appelle à une transformation du système...

Notre texte se veut très global, le plus rassembleur possible. Nous demandons des

assemblées citoyennes, parce que c'est le premier pas vers des décisions démocratiques. Nous exigeons que les plans climat actuellement élaborés soient à la hauteur des enjeux. Car, jusqu'à présent, leurs mesures sont bien trop faibles, l'aspect social souvent absent. Ce n'est pas forcément de la mauvaise volonté, mais une forme d'endormissement. Une société vert pâle où tout semble sous contrôle, alors que ce n'est pas du tout le cas. Les politiques comme les chefs d'entreprise se renvoient la balle. Si c'est à chacun de nous de prendre ses responsabilités, à son échelle, le gouvernement se doit de protéger et d'informer la population. Tout le monde est au clair que ça ne va pas, mais peu ont une conscience profonde des conséquences déjà là, sous nos yeux. Si seulement chacun pouvait se rendre compte que ce sont ses propres enfants qui vont souffrir des conséquences du réchauffement climatique... ■

* maintenant-agir.ch